

Zones d'intervention



- Seychelles
- Maurice
- Hautes Terres à Madagascar
- Comores

Partenariat

Le **CIRAD** conduit le projet avec l'appui de nombreux partenaires et prestataires dans chaque pays :

Seychelles : le **Ministère de l'Agriculture, du Changement Climatique et de l'Environnement** se charge de multiplier le maïs et le haricot, puis de le tester avec les agriculteurs.

Maurice : le **FAREI** se charge de multiplier, inscrire et évaluer les variétés de haricot et de pomme de terre.

Madagascar : le **FOFIFA** se charge de multiplier et inscrire maïs, haricot et manioc, tandis que **FIFAMANOR** se charge de la pomme de terre.

Comores : l'**INRAPE** se charge de multiplier le manioc ; l'**ONG NARILE NDRO** s'occupe du maïs et du haricot, et l'**ONG AEEN** de la pomme de terre.

Contacts

CIRAD - Coordinateur
Jérémy Salinier
Coordinateur du projet
jeremy.salinier@cirad.fr

Hélène Delatte
Responsable projet Madagascar
helene.delatte@cirad.fr

FOFIFA - co-demandeur Madagascar
Santatra Ravelomanantsoa, Cheffe de projet
srakotoarisoaravel@gmail.com

FAREI - co-demandeur Maurice
Satyabhama Lutchoomum, Cheffe de projet
agronomy@farei.mu

Pour plus d'informations

Site internet

<http://www.agriculture-biodiversite-oi.org/Food-Sec-Semence>

Facebook

<https://www.facebook.com/FoodSecSemence/>



FoodSec Semence



Relancer des filières régionales de production de semences et de plants sains et certifiés dans l'océan Indien

Réalisé dans le cadre du programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région océan Indien (SANOI).

Cofinancé par le CIRAD et l'Union européenne en partenariat avec la Commission de l'Océan Indien au titre du 11ème Fond Européen de Développement (FED).



Objectif principal

Améliorer l'accès des paysans à des semences et des plants sains, si possible certifiés, de variétés de manioc, de pomme de terre, de maïs et de légumineuses, adaptées aux conditions agroécologiques locales et dont la qualité nutritionnelle est améliorée.

Objectif spécifique

Relancer une filière régionale de semences et de plants sains à des fins alimentaires et nutritionnelles, par le renforcement des compétences et des moyens des partenaires locaux.

Bénéficiaires

Dans chaque pays :

- Instituts de recherche agricole
- Structures de production semencière
- Organisations paysannes et acteurs du développement



Activités

A1. Comprendre les besoins

Une **analyse des filières** et une typologie des paysannats seront réalisées.

Cette première étape a plusieurs objectifs :

- Réaliser un **diagnostic** pour avoir une meilleure compréhension des contraintes et des attentes des acteurs des filières
- Identifier les **points de blocage** majeurs actuels sur lesquels il est possible d'agir
- Préciser les **actions à entreprendre** pour produire le matériel végétal le mieux adapté et améliorer le système de multiplication.

A2. Constituer un catalogue de variétés

Les variétés élites seront :

- Choisies en priorité parmi les ressources génétiques **locales** ou **régionales**
- **Caractérisées** suivant les critères DHS, et inscrites dans les **catalogues nationaux** des pays en disposant

A3. Produire la semence de départ

- Multiplication des variétés choisies dans des conditions garantissant la **qualité sanitaire** et la **conformité génétique** du matériel de **pré-base et de base**
- Mise au point de nouvelles **méthodes de diagnostic** moléculaire **des maladies**
- **Diffusion** du matériel et des méthodes vers les acteurs des filières.

A4. Evaluer les variétés dans des systèmes de culture agro-écologiques

Les semences produites pour les variétés sélectionnées seront testées **chez des paysans-relais** de toutes les zones d'intervention, dans des dispositifs intégrant des **pratiques agro-écologiques**. Des **ateliers de visite** et de présentation des résultats permettront de vulgariser à la fois les variétés et les pratiques.

A5. Pérenniser

L'**analyse critique** des actions sera menée en concertation étroite avec les instituts et les autorités nationales. Des **recommandations** seront alors partagées et des **plans d'actions** structurants proposés afin de **pérenniser** l'accès des paysans aux semences de qualité.